



**FDGDON**  
HAUTE-SAVOIE

Anney, le 3 mars 2006

## Lutte contre les campagnols

### **Une nouvelle commande groupée de pièges**

*Suite au succès des deux premières commandes en 2005, la FDGDON relance l'opération d'achat groupé de pièges suisses « spécial campagnols ».*

Avec 1550 pièges TOPCAT® livrés au total, la précédente commande a permis à 110 exploitations haut-savoyardes de s'équiper et de se former à la lutte contre les campagnols terrestres. Un bilan encourageant pour la lutte collective contre ce fléau qui s'avère plus efficace avec ce nouvel outil, au demeurant assez onéreux.

Avec la commande groupée, les coûts d'achat de matériel sont réduits d'environ 120 euros et les frais d'emballage et d'acheminement depuis la Suisse économisés.

Une formation des agriculteurs aux techniques de taupiers est aussi programmée le 21 avril 2006 (lieu à définir en fonction de l'origine des commandes) pour protéger efficacement les parcelles. La livraison du matériel s'effectuera à cette occasion.

Tous les agriculteurs de Haute-Savoie qui le souhaitent peuvent profiter de cette opération en renvoyant rapidement le bon de commande ci-dessous à la FDGDON.

Contact : Bertrand COFFY 04.50.88.18.86

***(voir bon de commande en ligne page suivante)***

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES  
ORGANISMES NUISIBLES DE HAUTE-SAVOIE**

**Bon de commande pièges à campagnols TOPCAT® et formation  
(opération réservée aux agriculteurs de Haute-Savoie)**

Exploitation : GAEC/EARL/SCEA : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fax : ..... Portable : .....

Le piège suisse TOPCAT® spécial campagnols :

Poids: à peu près 600 g  
Hauteur: 270 mm  
Largeur: 55 x 85 mm  
Matériel: complètement en acier  
inoxydable

Demande de brevet international déposé  
Matériel complet TOPCAT® (photo ci-  
contre) : le plantoir (à gauche), la  
sonde (au centre) et le piège (à  
droite). Le fabricant nous indique  
qu'un agriculteur seul peut poser de  
20 à 30 pièges/heure de travail : le kit de 24 pièges est conseillé pour un éleveur.



1. Commande de kits de piégeage

Dans le cadre de la commande groupée de pièges pour la lutte contre les campagnols organisée par la FDGDON, je vous commande (cocher la case) :

- 1 kit complet « 12 TOPCAT® » au prix de 423,66 euros HT** (prix public 511.99 euros) comprenant 12 pièges TOPCAT, 1 plantoir, 1 sonde et 12 piquets-marqueurs.
- 1 kit complet « 24 TOPCAT® » au prix de 801,45 euros HT** (prix public 930.93 euros) comprenant 24 pièges TOPCAT, 1 plantoir, 1 sonde et 24 piquets-marqueurs.

2. Formation à la manipulation des pièges TOPCAT® - Inscription obligatoire

Le piégeage des campagnols est efficace à condition qu'il soit pratiqué avec méthode et précision. Nous proposons aux agriculteurs de suivre une formation d'une demi-journée sur le terrain par petit groupe : démonstration d'utilisation, conseils de réussite et erreurs à éviter. Cette formation est obligatoire pour chaque commande et sera animée par le fabricant des pièges lui-même.

- OUI, je participe à une demi-journée de formation au prix de 20 euros par inscription (casse-croûte inclus).**

### 3. Précision importante – Aide du Conseil général de Haute-Savoie

Le Conseil Général de Haute-Savoie a été sollicité et a décidé de soutenir les agriculteurs qui décident de lutter contre les campagnols par piégeage par un co-financement incitatif à hauteur de 50% de la valeur HT du matériel. Dans le fonctionnement, l'aide sera versée l'année prochaine (sous réserve des crédits disponibles et sans engagement formel à ce jour du Conseil général). A ce titre, veuillez joindre un RIB de l'exploitation à votre commande.

Nb : Les agriculteurs qui ont passé commande en 2005 se verront très prochainement verser l'aide du Conseil général de 50% de la valeur HT du matériel.

### 4. Pour valider ma commande :

J'adhère à la **Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Haute-Savoie (cotisation individuelle : 10 euros) ET** je m'inscris à la formation d'utilisation des pièges TOPCAT® (20 euros par participant) :

➤ **Je joins un chèque de 30 euros à l'ordre de la FDGDON Haute-Savoie.**

Pour la commande des kits de pièges TOPCAT® :

➤ **Je joins un chèque d'acompte de 150 euros pour le kit « 12 TOPCAT » ou de 300 euros pour le kit « 24 TOPCAT » à l'ordre de **TOPCAT GmbH** (l'acompte sera considéré comme un premier versement et sera déduit du prix final de la commande).**

➤ **Je joins mon numéro de TVA intracommunautaire sur papier libre pour bénéficier de la livraison hors TVA du matériel.** Il s'agit d'un numéro à 11 chiffres commençant par « FR ». Veuillez à bien communiquer le numéro exact.


### J'ai bien noté :

- Qu'aucun bon de commande ne sera accepté sans les 2 chèques et le numéro de TVA,
- Que la livraison des kits TOPCAT® s'effectuera à l'occasion de la formation prévue **le 21 avril 2006 (lieu à définir)**. Pour cela, veuillez retourner votre commande **avant le 31 mars**. Si le nombre de commandes est insuffisant, la formation aura lieu plus tard dans le printemps. Nous vous contacterons par courrier.
- Que le paiement des pièges s'effectuera au comptant et à la livraison. Une facture de la société « TOPCAT GmbH » sera établie sur place.

Fait à ..... , le .....

Signature :

### A retourner à :

 **Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Haute-Savoie (FDGDON)**  
FDSEA - Maison de l'Agriculture ; 52 av. des Iles ; 74 994 Annecy CEDEX 9